



## CIRCULEZ, Y'A RIEN A VOIR !

Sur notre site, le bilan de la campagne des mouvements des cadres supérieurs (1ers mouvements 2015 défilariés).

## QUEL LIEN ENTRE CES DEUX DEUX NOMBRES : 500 ET 15 ?

Réponse à cette petite devinette : tout simplement un "bruit" de Radio DRFiP44 qui parle d'un déménagement à hauteur (inhumaine) de 500 agents qui se verraient bouger de leur chaise, voire de leur mission, en quinze jours !

Chers collègues, le temps de l'action est venu.....

L'intersyndicale a prévu des HMI fin février, pour la première tranche de travaux annoncés.

Collègues de Cambronne et de Rezé, venez nombreux. Surveillez notre site pour avoir plus d'informations!



Pour les autres, il vous faudra attendre fin avril pour savoir si vous faites partie des agents touchés en 2016 par une restructuration.

Le gâteau est tellement indigeste qu'il nous faut l'avalier par demi-tranche !

## RÉFORME TERRITORIALE : 13 RÉGIONS AU LIEU DE 22.

### QUAND LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ S'ÉLOIGNE DU CITOYEN !

Le 17 janvier 2015 a été publiée la loi qui prévoit de passer de 22 régions à 13 (hors régions outre-mer). De fait, les services régionaux de la Fonction publique de l'État, tous ministères concernés, vont être réorganisés.

Les préfetures de région, les directions régionales (DREAL, DIRECCTE, DRFiP, DRAAF, DRAC, etc.), les rectorats devraient donc fusionner. Cette fusion territoriale engendre une inquiétude grandissante chez les personnels, tant pour le maintien de leur mission que pour leur affectation.

Les futurs chefs-lieux des nouvelles régions devraient entraîner des mobilités parfois importantes. Les fusions des différentes structures administratives devraient également avoir pour conséquence la fusion de directions, de services, d'unités, donc la disparition de nombreux postes de cadres notamment.

La revue des missions de l'État qui accompagne cette réforme Territoriale sur le rôle et les missions de l'État, dont le but apparait de plus en plus clair, tend vers la fin de certaines missions pour se concentrer vers d'autres prétendument plus attendues par les usagers.

Pour **FO**, cette nouvelle carte des régions et ses conséquences vont éloigner la présence du service public des citoyens. La volonté du gouvernement de développer le numérique pour compenser la présence physique du service public ne peut être la seule et unique réponse.



En effet, de nombreux citoyens ne pourront pas accéder au service public dématérialisé. Soit pour des raisons financières, (coût d'un ordinateur, abonnement internet, etc.) soit pour des raisons techniques (éloignement des réseaux haut débit), soit pour des raisons sociales (mauvaise compréhension de la langue française, etc.).

Enfin, pour **FO**, la présence au plus près du terrain du service public reste primordiale. De nombreux usagers réclament des explications, demandent des conseils et au final sont rassurés d'avoir pu bénéficier de la présence d'un fonctionnaire ou d'un agent public pour effectuer leurs démarches, certains ainsi d'avoir bien compris et répondu à la demande de l'État.

Pour **FO**, le gouvernement doit maintenir la présence du service public de proximité, maintenir les services dans chaque département et assurer ainsi la cohésion sociale et l'égalité des droits dans notre pays !

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME.

### LE MINISTRE A REÇU LES SYNDICATS LE 30/01.

Le Ministre a insisté sur la nouvelle forme de terrorisme auquel l'État est confronté, avec de petites cellules prêtes à se mettre en action, et dont le dépistage est beaucoup plus problématique que les organisations de plus grande ampleur sur lesquelles les services ont depuis longtemps l'habitude d'œuvrer. Il a précisé que l'État se devait d'apporter une coordination renforcée de ses services tout en garantissant les libertés individuelles. En réponse aux diverses demandes des syndicats des Douanes, et tout particulièrement **FO**, il a été apporté les précisions suivantes:

- dès 2015, le renforcement de plusieurs services (Direction Nationale Renseignement/Enquêtes Douanières, Service National Douane Judiciaire, +unités opérationnelles),
- la dotation pour les services douaniers du système de communication TETRAPOL (pour une communication sécurisée et par canaux, sur l'ensemble du territoire).
- l'utilisation des portiques «ex Écotaxe» comme système d'identification des véhicules, en complément du système douanier LAPI,
- la dotation individuelle d'un gilet pare balle (et non plus par unité douanière).

Le Ministre a beaucoup insisté sur le discours qu'il porte à tous niveaux, pour la valorisation des missions de la Douane et son intégration pleine et entière dans le dispositif interministériel. Cette volonté serait encore plus crédible si elle ne se heurtait pas au «Plan Stratégique Douane 2018», qui ambitionne la fermeture de nombreux services sur le territoire national et se concrétise par la suppression de 266 emplois dès cette année! Pour **FO**, dans cette période où les services sont fortement sollicités, il est important que les Ministres informent les représentants des personnels sur les mesures d'urgence mises en œuvre, sans nécessité d'entrer systématiquement dans un cadre institutionnel.

